

Procès-verbal du Conseil d'école n°1

Mardi 18 octobre 2022

Le conseil d'école débute à 18h00

PERSONNES PRESENTES

Enseignantes :

Mme BAGGIO, Mme BRUNEL-DOMENECH, , Mme SUERE, Mme COUZI, Mme PUJOL

Municipalités

M. ESPIC (Maire Aureville), Mme AJAC (Adjointe Aureville) et Mme PRUNIER (Adjointe Clermont-le-Fort)

Représentants des parents :

Aureville : Mme RIGAL, Mme GAUDEL, M. TEN-HAGE

Clermont-le-Fort : Mme BAUDRACCO

Personnes excusées

Mme Cécile ROUGIÉ (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme PANASSAC

Ordre du jour

Ecoles

1. Vote pour la réunion des 2 conseils d'école du RPI
2. Présentation des membres
3. Résultat du vote des représentants des parents d'élèves
4. Présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école
5. Effectifs et équipe enseignante
6. Présentation et vote du règlement intérieur du RPI
7. Présentation du plan de continuité pédagogique
8. Vote pour l'organisation du temps scolaire 2023-2025
9. Sécurité
10. Coopérative scolaire
11. Projets de classes
12. Liaison école-collège
13. Travaux

Mairies

Point sur les nouvelles restrictions énergétiques

Représentants des parents

ALIMENTATION / HYDRATATION

- Stockage goûter : Il semblerait que les boîtes à goûter soient toutes stockées dans une caisse exposée au soleil pendant la journée. Certains goûters sont tout fondus le soir. Serait-il possible d'envisager une solution alternative ?
- Concernant la cantine, nos enfants nous font remonter que c'est parfois trop bruyant. Nous avons pensé qu'il serait peut-être possible de remettre en place 2 services, comme c'était pendant la Covid. D'autres idées/solutions sont sans doute envisageables.
- Il semble que pendant la pause du midi à Aureville les enfants n'ont pas accès à leur gourde est ce envisageable de faire autrement boire au robinet n'étant pas très pratique et pas très hygiénique ?
- Les bonbons sont actuellement interdits qu'elles qu'en soient les circonstances. Il semble judicieux de ne pas les accepter au quotidien pour les goûters, cependant, il serait appréciable de les autoriser pour les anniversaires.
Merci

EDUCATION

- Nous souhaitons faire remonter que nous apprécions l'écoute, l'attention à nos questions et la bonne humeur de l'équipe pédagogique et encadrante de l'école. C'est avec confiance que nous y amenons nos enfants.
- Les élèves de Clermont pourraient-ils être autorisés à aller dans la garderie pour accéder aux jeux de société et aux livres entre midi et deux ?

VIOLENCES

- Nous avons de nombreuses remontées sur des problèmes de surveillance de la garderie de Clermont. Il semblerait que des comportements ne soient pas adaptés de la part de la surveillante. Cette personne a mis en place des règles de vie qui cadrent les élèves et changent leurs habitudes dans la mesure où il y en avait moins auparavant.
- De nombreuses incivilités voire des violences entre élèves ont été remontées. Quelles sont les actions mises en place ou envisagées ?
- Depuis la rentrée de plus en plus de scènes violentes (coup de pieds, gros mots, jet de cailloux etc) principalement pause du midi à Aureville et Clermont. Quelle est votre analyse de la situation ? Quelles sont les mesures qui peuvent être mises en place (peut être insister en classe ? plus de surveillance pendant les pauses méridiennes ?)
- Certains enfants sont blessés/ont des marques. A la question "pourquoi ne pas l'avoir dit à un adulte" n'osent plus demander d'intervenir car ils ne veulent jamais intervenir (entre midi et deux). N'inclut pas Isabelle qui, elle, intervient à priori mais ne surveille pas la cours entre midi et deux.

SANTE / ECOLOGIE

- 3ème conseil d'école 20 juin 2022 : "Est-il possible de rappeler aux parents de ne pas laisser leur voiture allumée dans le parking de l'école, afin de protéger la qualité de l'air autour de l'école et la santé des enfants et des adultes qui y travaillent ?"
- Un panneau devait être installé sur le parking de l'école d'Aureville pour rappeler aux parents l'impact sur l'écologie. Ce panneau sera réalisé par les enfants après un travail de sensibilisation. La mairie fera un rappel aux familles."
- Savez-vous quand ce panneau sera réalisé ?
- Malgré un effort après le dernier conseil d'école, cela a recommencé dès le début d'année donc nous voudrions savoir s'il était possible, pour des raisons d'exemplarité et de santé publique, d'aménager un espace fumeur à l'abri des regards des enfants.
Étonnant de devoir demander cela en 2022, d'autant que dans le carnet de nos enfants, le règlement de l'école demande cela aux parents accompagnateurs.

Écoles

1) Vote pour la réunion des 2 conseils d'école du RPI

Mme Baggio informe tous les membres du conseil d'école (Aureville/Clermont-le-Fort) du fonctionnement concernant l'organisation des conseils d'école dans les RPI. Les élections des délégués des parents d'élèves ont eu lieu sur les 2 écoles. Il existe un texte permettant aux 2 instances de se réunir en une seule. La décision est soumise au vote du conseil d'école.

Article D411-3 du code de l'éducation :

« Pour l'application des articles D. 411-1 et D. 411-2, des conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil, sauf opposition motivée du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

*Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué, qui est **présidé par l'un des directeurs d'école désigné** par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, **après avis de la commission administrative paritaire départementale unique des instituteurs et professeurs des écoles** ».*

C'est pourquoi l'équipe enseignante propose aux 2 instances de voter pour se prononcer sur la tenue de 2 conseils d'école distincts ou un seul, commun aux 2 écoles RPI.

La question est la suivante : « Souhaitez- vous que les 2 conseils d'école se réunissent en une seule instance ? »

Les membres votent à l'unanimité pour une réunion des 2 conseils d'école en un seul :

11 voix « pour », 0 voix « contre »

2) Présentation des membres

Les membres du conseil d'école : tour de table

3) Résultats du vote des représentants des parents d'élèves

Aureville : 81 suffrages exprimés sur 116 inscrits soit une participation de 69,82 %. Le taux de participation est moins important que l'année dernière (où il était de 70,40% soit une baisse de 0,58%) et nous remercions vivement tous les parents qui ont participé au vote.

3 sièges sur 3 ont été pourvus.

3 élus : Mme RIGAL, M. TEN-HAGE, Mme PAREAU

2 suppléantes : Mme GAUDEL, Mme DAULON-CANCEL

Clermont-le-Fort : 76 suffrages exprimés sur 96 inscrits soit une participation de 79,17 %. Le taux de participation est en baisse par rapport à l'année dernière (où il était de 89,41 % soit une diminution de 10,24 points). Nous remercions tous les parents qui ont participé au vote.

2 sièges sur 2 ont été pourvus.

2 élus : Mme ELBANNOUDI Hayet ; Mme BAUDRACCO Zohra

2 suppléantes : Mme D'OVIDIO Géraldine ; Mme TOURNIER Aurélie

4) présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est conforme au décret n°90-788 du 6 septembre 1990.

Les membres du conseil d'école en ont été destinataires avant le conseil d'école afin d'en prendre connaissance.

Participent au vote, les représentants de parents titulaires, les représentants des maires et les membres de l'équipe pédagogique.

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté avec 11 voix « pour » sur 11

5) Effectifs et équipe enseignante

Aureville : 65 élèves

1 classe de GS : 22 élèves. Enseignantes : Mme BAGGIO et Mme PUJOL (vendredi matin et jeudi)

1 classe de CP : 20 élèves. Enseignante : Mme PANASSAC

1 classe de CE1-CE2 : 23 élèves dont 17 CE1 et 6 CE2. Enseignantes : Mme SUERE et Mme LAVIELLE (jeudi)

Clermont-le-Fort : 50 élèves

1 classe de CE2- CM1 : 13 CE2 et 12 CM1 = 25 élèves. Enseignante : Mme BRUNEL-DOMENECH

1 classe de CM1-CM2 : 11 CM1 et 14 CM2 = 25 élèves. Enseignants : Mme COUZI et Mme PUJOL Lola (lundi et vendredi après-midi)

Le RPI est actuellement constitué de 83 élèves domiciliés à Aureville, 30 élèves domiciliés à Clermont et 2 élèves domiciliés dans d'autres communes soit 115 élèves (4 élèves de plus qu'en 2021-2022).

6) Présentation et vote du règlement intérieur

Notre règlement intérieur est inspiré du règlement type départemental.

Les membres du conseil d'école en ont été destinataires avant le conseil d'école afin d'en prendre connaissance.

Participent au vote, les représentants de parents titulaires, les représentants des maires et les membres de l'équipe pédagogique.

Le règlement intérieur est adopté avec 11 voix « pour » sur 11.

Un exemplaire du règlement intérieur sera transmis aux familles par mail et annexé au compte-rendu du P.V. du présent Conseil d'École.

7) Présentation du plan de continuité pédagogique

Afin d'être prêt à faire face à des situations imprévues susceptibles de perturber l'organisation habituelle des enseignements, chaque école et chaque établissement public et privé sous contrat établi à la rentrée scolaire son **plan de continuité pédagogique**. Le plan doit pouvoir être activé sans délai pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves en cas de situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées (par exemple, mise en place de cours hybrides au lycée selon le niveau du protocole sanitaire en vigueur ou fermeture temporaire en raison d'une situation météorologique extrême).

Mme Baggio présente le plan de continuité pédagogique retenu pour le RPI

En cas d'absence non liée à des conditions sanitaires exceptionnelles, le travail réalisé en classe sera communiqué aux familles, au retour en classe de l'enfant.

8) Vote pour l'organisation du temps scolaire 2023-2025

→ Résultats des concertations locales auprès des parents d'élèves

Les parents délégués ont organisé une concertation locale auprès des parents d'élèves du RPI.

Nombre de familles du RPI ayant répondu : 55 familles sur 106.

33,3 % familles favorables pour la semaine de 4 jours

74,5% familles favorables pour la semaine de 4.5 jours (9 demi-journées avec le mercredi matin).

51 familles sans avis

→ Position de la mairie d'Aureville et de la mairie de Clermont-Le-Fort

Le SICOVAL reste favorable à la semaine de 4 jours et demi soit 9 demi-journées. En effet, il organise le centre de loisirs sur les 36 communes regroupées au sein de l'intercommunalité. Si des communes changent de position, le SICOVAL ne modifiera pas son organisation actuelle.

→ Position des enseignantes du RPI

L'organisation actuelle du temps scolaire permet un raccourcissement de la journée de travail (5h30) qui est jugé favorable pour les apprentissages par la plupart des enseignantes.

Le temps d'APC a lieu le mercredi de 11h à 12h. Ce créneau horaire est jugé également très favorable pour les apprentissages. Les élèves sont concentrés et le temps est suffisamment long.

→ Décision du conseil d'école :

Les personnes habilitées à voter sont les membres du conseil d'école.

- **Le vote** : La question est la suivante : « Souhaitez-vous que le RPI reste à la semaine organisée sur 9 demi-journées ? »

Enseignantes : 5 voix pour le maintien sur 5.

Parents délégués : 4 voix pour le maintien sur 4.

Mairies : 2 voix pour le maintien sur 2.

Le résultat du vote sera transmis au DASEN pour décision.

9) Sécurité

→ Le dossier sécurité a été mis à jour à la fin de l'année scolaire 2021-2022 par les 2 directrices du RPI.

→ Le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau « Sécurité renforcée-risques attentat ».

Aureville :

Exercice incendie : Il a eu lieu le vendredi 16 septembre 2022 à 15h15. Les alarmes ont fonctionné. Les enfants de GS avaient été prévenus au préalable, mais pas les CP, ni les CE1-CE2. Tous les enfants sont sortis calmement et rapidement pour aller se ranger au lieu de rassemblement (moins d'une minute). Puis chaque enseignant a fait l'appel.

Exercice PPMS intrusion : Il a eu lieu le jeudi 13 octobre 2022 à 15h45. La difficulté avec des élèves de maternelle, est de ne pas parler d'intrusion ni d'attentat : les enfants ont été prévenus de la simulation avec pour consigne de se cacher sous les tables ou de se coucher par terre, dans le noir. La durée du confinement a été de 10 minutes.

La directrice a observé durant ce temps. Les consignes d'obscurité, de confinement et de silence ont été appliquées. La classe qui se trouve dans l'ancien bâtiment a entendu le signal sonore déclenché dans le nouveau bâtiment. Le problème se pose pour l'avertir sans qu'une enseignante n'ait à sortir dans la cour.

Il faudra renouveler les cornes de brume (1 dans chaque classe)

Clermont-le-Fort :

Exercice incendie : Il a eu lieu le 21 septembre 2022 à 10h44. L'alarme a fonctionné. Les élèves avaient été prévenus. Au signal, les élèves se sont regroupés. La classe de CE2/CM1 qui était en classe, a regagné son lieu de regroupement dans le calme, dans la cour de récréation. La classe de CM1-CM2 qui était également en classe, a regagné son lieu de regroupement dans le calme, dans la cour de récréation. Puis chaque enseignante a fait l'appel. Temps écoulé entre l'alarme et la fin de l'appel : 1min47.

Exercice PPMS intrusion : il aura lieu au retour des vacances d'octobre.

10) La coopérative scolaire

La directrice rappelle que la coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : ainsi les enfants et les jeunes développent leur connaissance du monde, leur esprit critique et deviennent des acteurs positifs pour une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est souvent nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE ; plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, de l'association Aurecler, ventes de photographies scolaires ...

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un soutien volontaire, qui manifeste leur volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école ou de la classe.

Aureville

Solde au 31/08/22 : 1423,88 €

L'équipe enseignante remercie les 2 municipalités pour leurs subventions. Les enseignantes remercient aussi les familles pour leur participation (43 familles sur 65).

Clermont-le-Fort

Solde au 31/08/2022 : 1309,46 €.

L'équipe enseignante remercie les 2 municipalités pour leurs subventions. Les enseignantes remercient aussi les familles des 2 classes pour leur participation (39 familles sur 50).

Nous remercions les familles et nous précisons qu'elles peuvent participer à tout moment, dans l'année, à la coopérative scolaire.

11) Projets de classes

Aureville

→ Piscine : Les élèves de la classe de CE1-CE2 (de Mme Suere) et les CE2 iront à la piscine durant la période du 20 mars 2023 au 16 juin 2023 inclus. Des évaluations permettront de définir des groupes de niveaux. Les groupes ne sont pas fixes et peuvent varier d'une semaine à l'autre pour le bien-être et la progression des élèves.

Pour l'instant, une seule personne a passé l'agrément : il en faudrait encore 1 ou 2 supplémentaires. Les bénévoles prendront en charge un groupe chaque semaine sous la responsabilité de l'enseignante qui prépare le contenu des séances.

Nous allons encore lancer un appel à candidature.

→ Course longue : Les rencontres de circonscription auront lieu les 17 et 18 novembre 2022 au parc des Fontanelles à Castanet. Les 3 classes d'Aureville vont y participer.

→ Lundi 17 octobre 2022 : les élèves ont assisté à un spectacle musical des JMF intitulé : « Boom boom kids » . Le spectacle a été très apprécié par les élèves et les enseignantes : les deux batteurs ont proposé un spectacle vivant de qualité, tant musicale que d'interprétation. Les entrées ont été financées par la coopérative scolaire, le transport par les municipalités.

→ L'activité break dance va reprendre.

→ Activités Physiques Quotidiennes : Nous avons mis en place, comme préconisé par le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, 30 minutes d'activités physiques durant les récréations. Nous avons planifié des activités pour chaque période

→ Beaucoup d'activités sont prévues autour de l'écologie et le développement durable

- SICOVAL : Nous allons faire travailler les élèves autour du tri des déchets.

- OCCE : « Les petites mains vertes », le projet consiste à faire des semis dans des carrés potagers qui nous ont été fournis par l'association et à faire des échanges avec d'autres classes (rurales ou urbaines).

- Les amis de Fambine est une association qui organise le recyclage de stylos, feutres et dont un membre viendra à l'école le 25 novembre. <https://www.lesamisdefambine.fr/>

→ L'école participe cette année encore au prix des Incorruptibles. Nous avons reçu une série de livres par classe que nous lirons au enfants. Au mois d'Avril, ils voteront pour celui qu'ils ont préféré (ainsi que de nombreux autres élèves dans la France entière).

→ Nous sommes dans l'attente du résultat de notre demande de participation au festival de littérature de jeunesse de Saint-Orens.

Clermont-le-Fort

Plusieurs sorties scolaires sont d'ores et déjà validées et réservées, pour l'année scolaire 2022-23 :

En lien avec l'activité d'EPS « arts du cirque », qui sera menée en classe avec les élèves, les deux classes assisteront au spectacle « Machefer » du cirque du Plaisir, à La Grainerie à Balma, le lundi 12 décembre 2022 à 14h00. Les entrées seront financées par la coopérative scolaire, le transport par la municipalité.

En lien avec le projet sur l'éducation au développement durable et les sciences, une séance cinéma sera organisée à la MJC de Castanet, avec les deux classes, pour visionner le film « Le chêne », réalisé par Laurent Charbonnier et Michel Seydoux.

Un projet sur l'équilibre alimentaire sera également mené avec le Sicoval (en lien avec séquence sciences sur les besoins alimentaires : comment adapter notre alimentation à nos besoins alimentaires ?) : nous avons demandé la participation à l'atelier alimentation, qui développe auprès des enfants des notions d'équilibre alimentaire alliées aux connaissances de l'organisme, à travers des ateliers tant pédagogiques que ludiques.

Des interventions sont également prévues dans les classes, par des intervenants extérieurs :

Les deux classes suivront une formation « apprendre à porter secours », organisée avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 31 : l'intervention se réalisera le mercredi 7 décembre sur une demi-journée, avec 2 formateurs pour chaque classe. Une participation financière pourra être demandée aux familles (2 à 3 euros par élève), le solde étant pris en charge par la coopérative scolaire.

Activités Physiques Quotidiennes : Nous avons mis en place, comme préconisé par le ministère de l'Éducation, de la jeunesse et des sports, 30 minutes d'activités physiques durant les récréations. Nous avons acheté, avec le budget de la coopérative scolaire, du matériel pour le mettre à la disposition des enfants, afin qu'ils pratiquent différents types d'activités (lancer, sauter, jeux de raquettes, cerceaux, ballons...).

Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, l'organisation d'une visite de la mairie de Clermont-Le-Fort est également prévue, afin de permettre aux élèves de comprendre le rôle du maire et de ses conseillers : nous réfléchissons, en concertation avec la mairie, à la participation des élèves à un conseil municipal fictif avec vote.

12) Liaison école-collège

Conseil école-collège n°1 : La réunion a eu lieu le 7 octobre 2022 avec le collège du Vernet. Au cours de ce premier conseil, les participants ont fait un point sur les élèves de 6^{ème} (besoins, dispositifs d'aide mis en place), les évaluations nationales (analyse et besoins identifiés), les actions des enseignants des écoles/collège (planification des deux conseils de cycle 3) et les actions élèves école/collège (journée d'immersion et projets pour l'année scolaire 2022-2023).

13) Travaux dans les classes

Aureville : Tous les travaux demandés cet été ont été réalisés. Merci à Vivien, l'employé communal.

Demande en lien avec la sécurité : Nous souhaiterions un portail avec un code (afin de limiter l'entrée de personnes indésirables dans l'enceinte scolaire durant les jours de fermeture) et une clenche électromagnétique permettant d'ouvrir à distance, pour des raisons de sécurité : en effet, quand quelqu'un sonne en bas, nous devons laisser nos élèves seuls dans la classe pour aller ouvrir.

+ 3 cornes de brume

Clermont-le-Fort : Les enseignantes remercient la mairie pour tous les travaux effectués pendant les vacances et durant la première période, notamment l'installation des TBI dans les deux classes, avec les ordinateurs portables et les tablettes.

Mairies

- **Point sur les nouvelles restrictions énergétiques** : un courrier est en cours de préparation sur la sobriété énergétique, afin que chacun fasse des efforts pour réduire les dépenses énergétiques (réduire la consommation en KWh). Des travaux d'isolation du plancher sont prévus également dans la classe de GS. Une proposition est faite par les représentants des parents d'élèves : agrandir la garderie, en fermant le préau, pour bénéficier de davantage d'espace. La directrice de l'école d'Aureville a transmis le message à l'équipe enseignante, il serait souhaitable que le même discours soit relayé auprès du personnel communal. De plus, la mairie indique que le tarif du repas va augmenter de 0,30 euros.

- **Le PEDT** : Il a obtenu un avis favorable de la commission gérant les PEDT. La convention sera signée par les deux mairies.

Représentants des parents

ALIMENTATION / HYDRATATION

- Stockage goûter : Il semblerait que les boîtes à goûter soient toutes stockées dans une caisse exposée au soleil pendant la journée. Certains goûters sont tout fondus le soir. Serait-il possible d'envisager une solution alternative ? => **1 famille a posé la question. L'enseignante précise que les boîtes sont en principe rentrées dans la classe, et qu'il y a eu un oubli.**
- Concernant la cantine d'Aureville, nos enfants nous font remonter que c'est parfois trop bruyant. Nous avons pensé qu'il serait peut-être possible de remettre en place 2 services, comme c'était pendant la Covid. D'autres idées/solutions sont sans doute envisageables.
 - ⇒ **La difficulté tient à la reprise très rapide de la classe pour les élèves qui seraient au second service. Il peut être intéressant de mixer les classes, de prévoir une alternance entre les groupes étant au 1^{er} service/au 2^{ème} service. La mairie est disposée à faire l'expérience de mélanger les classes et d'alterner les groupes.**
- Il semble que pendant la pause du midi à Aureville les enfants n'ont pas accès à leur gourde est ce envisageable de faire autrement boire au robinet n'étant pas très pratique et pas très hygiénique ? => **les gourdes étant dans la classe, les enfants n'ont pas accès à la classe pendant la pause méridienne. Des casiers vont être mis à disposition pour les gourdes des élèves.**
- Les bonbons sont actuellement interdits qu'elles qu'en soient les circonstances. Il semble judicieux de ne pas les accepter au quotidien pour les goûters, cependant, il serait appréciable de les autoriser pour les anniversaires. Merci => **lors du dernier conseil d'école, la décision avait été prise de ne plus proposer de bonbons à l'école, pour des raisons d'hygiène dentaire.**

EDUCATION

- Nous souhaitons faire remonter que nous apprécions l'écoute, l'attention à nos questions et la bonne humeur de l'équipe pédagogique et encadrante de l'école. C'est avec confiance que nous y amenons nos enfants. => **l'équipe enseignante remercie les parents pour cette remarque.**
- Les élèves de Clermont pourraient-ils être autorisés à aller dans la garderie pour accéder aux jeux de société et aux livres entre midi et deux ? => **En fonction des conditions météorologiques, volonté de la mairie de privilégier les activités extérieures. Les élèves auront bien entendu accès à la salle de garderie, en fonction des conditions météorologiques. De plus, la surveillance des élèves doit pouvoir être compatible avec la réalisation d'ateliers dans la garderie.**

VIOLENCES

- Nous avons de nombreuses remontées sur des problèmes de surveillance de la garderie de Clermont. Il semblerait que des comportements ne soient pas adaptés de la part de la surveillante.

- De nombreuses incivilités voire des violences entre élèves ont été remontées. Quelles sont les actions mises en place ou envisagées ?
- Depuis la rentrée de plus en plus de scènes violentes (coup de pieds, gros mots, jet de cailloux etc) principalement pause du midi à Aureville et Clermont. Quelle est votre analyse de la situation ? Quelles sont les mesures qui peuvent être mises en place (peut être insister en classe ? plus de surveillance pendant les pauses méridiennes ?)
- Certains enfants sont blessés/ont des marques. A la question "pourquoi ne pas l'avoir dit à un adulte" n'osent plus demander d'intervenir car ils ne veulent jamais intervenir (entre midi et deux). N'inclut pas Isabelle qui, elle, intervient à priori mais ne surveille pas la cour entre midi et deux.

⇒ **Des actions ont été menées par les mairies :**

- **S'agissant de la surveillante, une discussion a été menée avec elle, afin de lui faire part des problématiques. La mairie rappelle que de nouvelles règles ont été mises en place, suite à son arrivée dans la garderie en septembre, ce qui nécessite une adaptation au niveau des élèves.**
- **Suite aux actes de violence au sein des garderies, des parents ont été reçus par les mairies. Une réunion a été organisée à l'école de Clermont-Le-Fort, à 16h, le lundi 10 octobre 2022, avec les maires des deux communes, le personnel communal, la directrice de l'école. Les sanctions possibles pour les élèves n'ayant le comportement attendu ont été rappelées à cette occasion, certains élèves ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire de la garderie.**
- **Des problèmes perdurent au niveau de la navette (des élèves se détachent, n'écoutent pas les adultes présents dans la navette...). Une intervention de la part du gestionnaire de la navette serait peut-être utile, afin de réguler les comportements.**
- **Des enfants se plaignent d'un très grand nombre de punitions. Les parents proposent la mise en place d'un système d'avertissement. Une action de prévention routière pourrait être menée.**
- **Un courrier a été adressé à tous les parents, afin de rappeler le règlement de la garderie, de la cantine et de la navette**
- **La proposition est faite par les représentants des parents que le personnel communal avertisse les parents à chaque incivilité commise par leur enfant, par mail.**
- **La mairie réfléchit à une meilleure organisation, avec un brassage différent des élèves, et une discussion sera engagée avec le personnel communal à Aureville.**
- **Les parents sont invités par la mairie de venir assurer la surveillance de la garderie à titre bénévole, en cas d'absence de personnel.**

L'ensemble de ces actions démontre la volonté de l'équipe pédagogique d'intervenir afin de mettre un terme à ces comportements violents.

SANTE / ECOLOGIE

- 3ème conseil d'école 20 juin 2022 : "Est-il possible de rappeler aux parents de ne pas laisser leur voiture allumée dans le parking de l'école, afin de protéger la qualité de l'air autour de l'école et la santé des enfants et des adultes qui y travaillent ?"

Un panneau devait être installé sur le parking de l'école d'Aureville pour rappeler aux parents l'impact sur l'écologie. Ce panneau sera réalisé par les enfants après un travail de sensibilisation. La mairie fera un rappel aux familles." Savez-vous quand ce panneau sera réalisé ? => **les panneaux sont en train d'être finalisés par les mairies.**

- Malgré un effort après le dernier conseil d'école, cela a recommencé dès le début d'année donc nous voudrions savoir s'il était possible, pour des raisons d'exemplarité et de santé publique, d'aménager un espace fumeur à l'abri des regards des enfants.

⇒ **Réponse faite par l'équipe pédagogique : aucune personne ne fume devant l'école.**

La séance est levée à 20h30.

La présidente, directrice de l'école d'Aureville

Mme BAGGIO Sylvie



La secrétaire de séance

Mme BRUNEL-DOMENECH



Date du prochain conseil d'école : **13 mars 2023 à l'école de Clermont le Fort**

Remise des questions des parents à inscrire à l'ordre du jour le : 3 mars 2023 (au plus tard)